



Jeux conformes aux normes de sécurité EN 1176/1177



3.41000 - 3.43000

Matériaux**Rondins écorcés**

L'écorçage signifie non seulement que l'écorce du tronc est retirée, mais aussi l'aubier ; les irrégularités naturelles de la surface du bois sont cependant conservées.

**Perforation du bois**

Le poteau est perforé, dans la zone au voisinage de la surface, sur toute sa circonférence par de nombreux petits trous (\varnothing 3mm) et imprégné en profondeur sur 30 mm.

**Bois coupé hors-cœur**

Bois de sciage en mélèze de montagne, coupé hors cœur, sélectionné selon les huit critères de qualité Richter ; dimensions indiquées avant rabotage.

**Dosses**

Dosses de toit, épaisseur variable de 3 à 6 cm, écorcées à la main ; les irrégularités naturelles de la surface du bois restent ainsi apparentes.

**Languettes et rainures**

Planchers de plates-formes constitués de planches avec languettes et rainures de 45 mm d'épaisseur.

**Echelons en bois dur**

Echelons en bois dur (frêne ou équivalent) \varnothing 42 mm.

**Renforcement des liaisons**

Lorsque les boulons sont soumis à de fortes contraintes en cisaillement, une bande annulaire métallique fraisée est mis en place à l'endroit de la jonction, qui agit comme répartiteur / uniformisateur de la charge.



Pointe de la pyramide en inox.

Dimensions

(indiquées dans une fourchette approximative)

Réf. 3.41000 - Petite tour pyramide

Hauteur totale 7,10 m
Surface de base 2,50 x 2,50 m
Hauteur des plates-formes de 1,00 m à 3,00 m
Piliers \varnothing de 22 à 26 cm
Poids approximatif 2 500 kg

Réf. 3.42000 - Moyenne tour pyramide

Hauteur totale 9,00 m
Surface de base 3,20 x 3,20 m
Hauteur des plates-formes de 1,00 m à 5,00 m
Piliers \varnothing de 25 à 28 cm
Poids approximatif 3 000 kg

Réf. 3.43000 - Grande tour pyramide

hauteur totale 13,00 m
surface de base 4,70 x 4,70 m
hauteur des plates-formes de 1,00 m à 9,00 m
piliers \varnothing de 27 à 30 cm
poids approximatif 4 500 kg

(pour plus d'informations sur nos critères de qualité, veuillez SVP consulter le chapitre concerné en introduction).